

COMMUNIQUE

15 ans après la création de la Charte de responsabilité, Le SNEG s'investit comme un des acteurs clés du projet européen Everywhere qui vise à encourager et reconnaître la responsabilité sociale des entreprises gaies

Fort de 15 années d'expérience de mise en place de la Charte de responsabilité, qui permet à la clientèle gay d'accéder à du matériel et des informations de prévention dans les lieux de sexe en France, le SNEG s'est engagé il y a plus de 18 mois dans le projet européen Everywhere, cofinancé par la Commission Européenne.

Ce projet vise à développer et pérenniser un modèle de bonnes pratiques en matière de prévention du VIH/IST, modèle qui puisse être applicable à toute l'Europe sur le principe de dispositifs existants, comme la Charte de responsabilité en France ou le code Play Zone du Terrence Higgins Trust (THT) au Royaume-Uni. Le SNEG a été en charge plus particulièrement de l'élaboration des protocoles de responsabilité sociale, proposés aux établissements recevant une clientèle gay en Europe.

Le projet Everywhere est une recherche action qui vise à instaurer en Europe, un label de responsabilité sociale vis-à-vis de la lutte contre le VIH/IST qui serait reconnu par tous et promu à un niveau européen. Sont associés pour le moment à ce projet, 17 partenaires issus de 8 pays européens coordonnés par l'Université de Brighton, dont l'Italie, la France, la Pologne, Chypre, la Slovénie, la Hongrie, l'Espagne et le Royaume-Uni.

A l'instar de la Charte, le projet Everywhere prévoit de valoriser les établissements engagés dans la prévention grâce à un **Label de Responsabilité Sociale** offrant un niveau d'engagement élevé de prévention contre le VIH baptisé **Everywhere Premium**



Dans le cadre de la **phase d'action pilote du projet qui se déroule de mai à juillet 2010**, le SNEG a proposé ce label à **tous les établissements signataires de la Charte de responsabilité à Paris**. Le label **Everywhere Premium** a été pensé dans une dimension européenne à partir des conditions requises pour être signataire de la Charte de responsabilité, mais il ne remplace en aucun cas la Charte qui reste en vigueur partout en France.

Syndicat National des Entreprises Gaies – Pôle Prévention

12, rue des Filles du Calvaire - 75003 Paris

Tél. : 01 44 59 81 01 - Fax. : 01 44 59 81 03 – E-mail : sneg@sneg.org - www.sneg.org



Les critères Premium prévoient :

- La mise à disposition gratuite de capotes et de gel
- Des informations sur :
 - o Où se dépister pour le VIH et les autres infections sexuellement transmissibles (IST)
 - o Où se procurer un traitement contre le VIH et les autres infections sexuellement transmissibles (IST)
 - o Comment se protéger et protéger ses partenaires du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles
- Un environnement permettant d'avoir une sexualité sans risque
- Un accueil d'intervenants en prévention VIH/IST (proposés par le SNEG, représentant d'Everywhere en France)
- Une information régulière du personnel sur les questions du VIH et des IST et sur le projet Everywhere
- Un engagement à ne pas discriminer les salariés et les clients séropositifs

Le label, s'il est soutenu par la Commission Européenne dans sa seconde phase de développement, devrait être mis en place plus largement à partir de 2012 en direction de tous les établissements en France et en Europe, en proposant une labellisation adaptée à cinq secteurs d'entreprises gaies : les lieux de sexe, les lieux festifs, les hôtels, les agences de voyage et les sites de rencontre.

Les établissements européens labélisés Everywhere sont indiqués sur les sites www.everywhereproject.eu et www.sneg.org

Contact : Antonio ALEXANDRE, Tél : 01 44 59 81 01